

Le mur oriental des fortifications médiévales de la ville Sion, dit porte de Covent

Synthèse à l'intention de Dr. Renaud Bucher, conservateur des monuments historiques



Vue depuis le sud-est (Photo: Fabrice Burlet été 1993)

Fabrice Burlet
Zürcherstrasse 37
8154 Oberglatt
079 360 21 35
Burlet@access.unizh.ch

2009



Vue depuis Tourbillon (Fabrice Burlet 1991–93)

Introduction

Le mur oriental des fortifications médiévales de la ville de Sion est désigné dans les sources écrites sous le nom de porte de Covent. La porte de Covent est un mur oublié. Mis à part les propriétaires des vignes avoisinantes, rares sont les personnes qui s'aventurent jusqu'à cette ancienne fortification. C'est bel est bien pour cela que ce mur peut être considéré comme le tronçon des murailles de la ville de Sion le mieux conservé.

Le développement de l'enceinte urbaine à l'Ouest relativement bien connu par les travaux de François-Olivier Dubuis et d'Antoine Lugon:¹

1. Un premier mur hypothétique du V^e/VI^e siècle (les indices sont certains documents et un mur découvert sous l'église des Jésuites qui est pour le moment daté du V^e/VI^e siècle et qui devrait être étudié d'une façon plus approfondie).
2. Une fortification vers 1100 au bord de la Sionne documentée par les allusions postérieures des notaires du bas Moyen Âge.
3. Un mur d'enceinte du XII^e siècle autour de la cathédrale et de St Théodule (quartier *in/de Palacio/Palatio*; mentions anciennes du mur pour ce secteur).
4. Agrandissement du périmètre des remparts au Nord et au Sud du quartier de la cathédrale où l'enceinte de la ville est seulement citée à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle (y compris la porte de Covent à l'Est – ce qui est apparemment faux, car il y a une mention du XII^e siècle; voir plus bas!). C'est ce stade des fortifications que les gravures (Stumpf, Münster, Merian etc.) nous montrent.



Gravure de Merian (vers 1640) d'après le dessin de Ludolff.

Après le XIV^e siècle, l'aspect général des murs d'enceinte ne changea plus beaucoup, si on omet la construction d'une tour carrée à la porte de Savièse (environ XV^e siècle), complétée au XVII^e/XVIII^e siècle par l'ouverture d'une nouvelle porte à côté de la tour et la création de la Porte Neuve vers 1742 suite aux inondations de la Sionne. Les murs de la ville de Sion furent démolis en grande partie au XIX^e siècle.² Il ne subsista que la Tour des Sorciers, les tronçons du mur vers la rue des Tonneliers et vers Sous-le-Scex (y compris la tour dite „du Guet“) ainsi que les défenses orientales. Rares sont les photos qui montrent les bouts d'enceinte aujourd'hui disparus. Il faut bien sûr aussi penser aux châteaux de Valère et Tourbillon, bien que ces deux symboles du pouvoir du chapitre et de l'évêque n'étaient pas forcément nécessaires pour protéger la ville. Par contre on oublie souvent le fait que le château de Majorie (résidence du major aux XIII^e–XIV^e siècles, puis palais de l'évêque)

¹ Voir pour le développement de la ville: Dubuis-Lugon, *Sion jusqu'au XIIIe siècle*, et Dubuis-Lugon, *Sion jusqu'au XVIIe siècle*. Dubuis-Lugon, *Sion jusqu'au XVIIIe siècle*. Plus d'informations détaillées sur la ville et ses bâtiments se trouvent dans Dubuis-Lugon, *Inventaire*, voir pour les murs d'enceinte, p. 370-371.

² Imhoff, *la démolition des remparts*, résume bien la chose.

comprend des défenses (du XVII^e siècle?) sur l'arête rocheuse menant à Tourbillon qui se prolongent au moins jusqu'à la Tour des Chiens datant peut-être du XIV^e/XV^e siècle. Ces défenses protégeaient la ville vers le Nord. Bien que bien visibles depuis la ville, elles sont aussi tombées dans l'oubli, car cette zone est fermée au public.



Reste du mur de défense vers la Place du Midi, l'emplacement de la Porte-Neuve, vers 1930–40. Une des rares photos des défenses médiévales détruites de nos jours (Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phD200-011m: „Rue des Vaches, ancienne porte de l'enceinte, Sion“).

Les recherches archéologiques récentes menées en 2005–2009 par Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex (bureau TERA Sàrl) ont donné des résultats mitigés à cause du manque de temps à leur exécution, ce qui n'a pas permis une étude approfondie. Au Sud de la ville, les fondations du mur d'enceinte (y compris le mur de contrescarpe) ne sont pas partout repérables. Le mur s'arrête d'ailleurs abruptement à un endroit où il y a un mur parallèle. Cela fait croire à plusieurs phases de (re-)construction d'un mur d'enceinte qui a peut-être été dans une première phase le produit de la fermeture des espaces entre des maisons déjà existantes avant la construction du mur.(?)³

En ce qui concerne le palais du Gouvernement, on savait déjà longtemps que le plan des bases du bâtiment et le plan de 1838 – montrant les murs urbains et les bâtiments à construire à l'emplacement de ces murs – font allusion à un mur d'enceinte (du XII^e siècle?) d'axe nord-sud intégré dans le palais. Ce mur tournerait dans une première phase à son bout méridional vers l'Est pour se prolonger vers la Sionne et pour être prolongé plus tard (vers 1300?) vers le Sud par un mur moins épais. F.-O. Dubuis avait déjà cru voir une différence entre la partie nord et la partie sud de ce mur nord-sud. Alessandra Antonini a constaté en 1998 la différence du caractère des maçonneries de ces deux parties du mur, ce qui confirmerait la thèse d'un agrandissement plus tardif de l'ancien mur de 1.80 m d'épaisseur vers le Sud par un mur de 90 cm d'épaisseur (un mur d'enceinte ou la paroi est du bâtiment inscrit sur le plan de

³ Antonini-Guex: *Sion, Place et Rue des Remparts*. Voir aussi: Antonini-Guex, *Sion, Rue du Grand-Pont*.

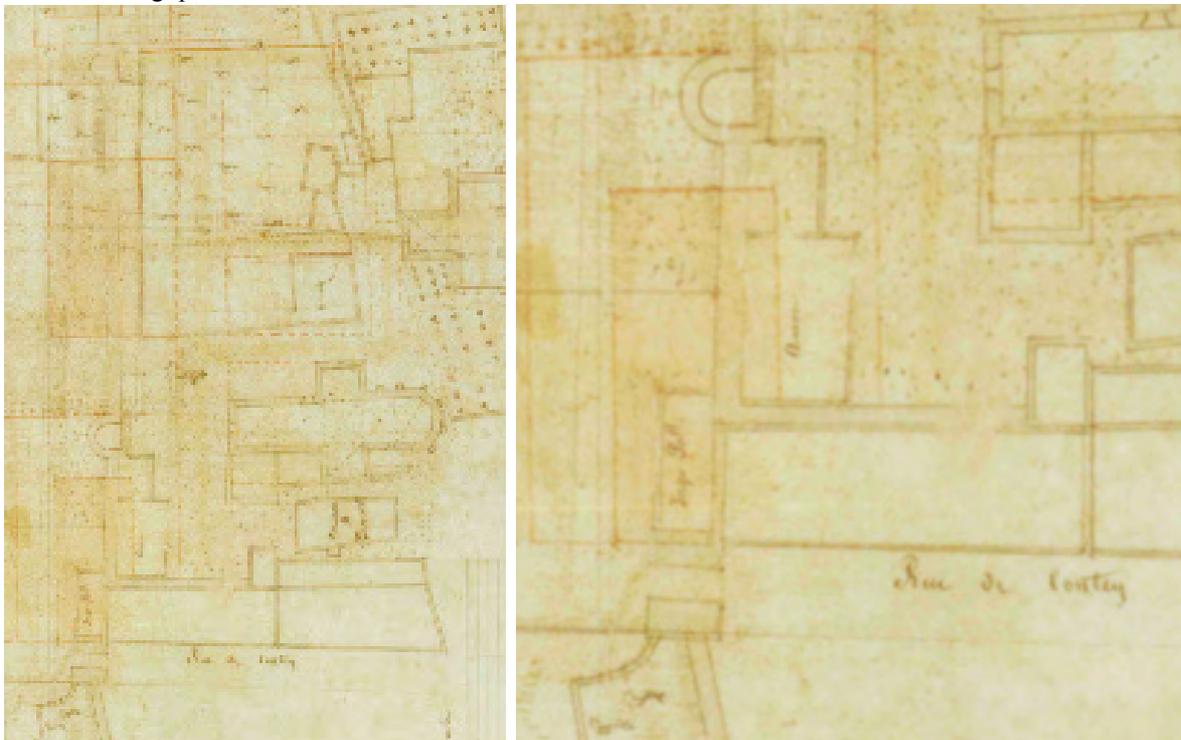
Schmidt en 1838?).⁴



Fig. 25 – Sion, Palais du Gouvernement, aile ouest.
Plan de situation d'après Lehner, 1988-90 et TERA Sàrl, 1997-99.
A. fondation du clocher de l'église Saint-Théodule; B: caves d'anciens bâtiments; C: enceinte médiévale (parties dégagées en gris foncé, reconstitution de son tracé d'après le plan Schmidt en gris clair); D: emplacement de la coupe stratigraphique illustrée.

342

Plan archéologique du Palais du Gouvernement.



Extraits du plan du géomètre G. Schmidt du nord-ouest de la ville de Sion de 1838 (ABS, tir. 96-20/3). On y voit bien la porte de Conthey fermant la rue de même nom prolongée par un petit bâtiment rectangulaire au nord qui toucherait au coin sud-ouest de l'enceinte du XII^e (?) siècle.

Au Nord on sait que la tour semi-circulaire à l'ouest de Saint Théodule a été rajoutée (vers

⁴ Vallesia 99, p. 341-45, Vallesia 97, p. 458 et Vallesia 1989, p. 381-382.

1300?) au mur d'enceinte (du XII^e siècle?). Pour la tour plus au Nord (sous l'annexe nord du palais épiscopal) ce fait n'a pas pu être vérifié. F.-O. Dubuis a seulement pu y observer l'existence des fondations de cette tour. Par contre les dernières recherches dans la Tour des Sorciers – menées par Patrick Elsig – ont démontré que la tour fut rajoutée postérieurement à l'angle de la muraille datant de vers 1300 (?!). De même on devine dans les plans de la tour carrée de la porte de Savièse que cette tour a été construite après le mur.⁵



Vue de Valère et Tourbillon depuis le Sud-Est, entre les deux collines les défenses orientales de la ville de Sion (Fabrice Burlet 1991–93).

Plus à l'Est la ville était bien protégée par les parois rocheuses des collines Valère et Tourbillon, mais seulement des côtés nord et sud. À l'Est, le vallon entre Valère et Tourbillon se terminait par deux petits vallons qui permettaient l'accès depuis le Rhône. C'est ici – juste derrière la vieille poudrière – que se trouve notre porte de Covent. De nos jours le rocher a été taillé en partie à pic au bas des deux petits vallons lors de la construction de la route cantonale qui est suivie par la voie de chemin de fer. Cela fausse l'idée qu'il faut se faire des lieux au Moyen Âge, mais l'accès à notre porte paraît toujours encore praticable, en tout cas en ce qui concerne le vallon nord. Selon les anciens plans (voir plus bas) le Rhône coulait dans le temps au pied du massif de Valère et Tourbillon en laissant un peu de place pour accéder au vallon entre Valère et Tourbillon.

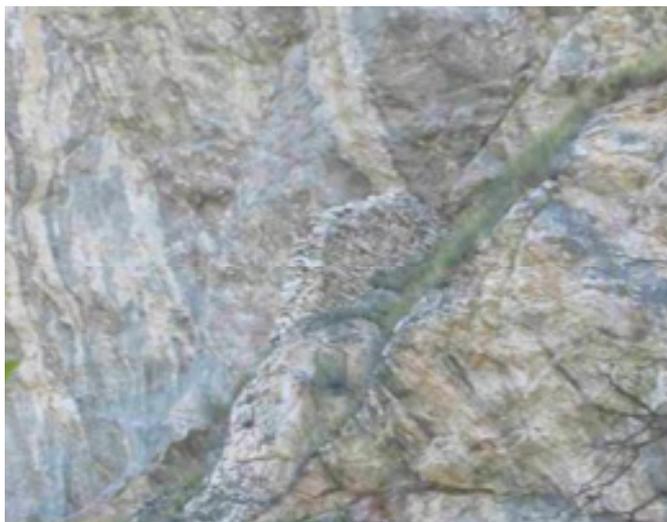
À part ce point faible – barré par notre mur d'enceinte oriental –, il faut mentionner 1. la fin du plateau de Tourbillon vers l'Est qui se termine dans des pentes, bien que raides, praticables à pied, qui ont été de ce fait fortifiées et 2. un petit vallon – que j'ai moi-même déjà parcouru à pied – au sud des rochers de Valère dont le passage est fermé par un court mur (du Moyen-Âge? – R⁶) aujourd'hui ruiné. Notre porte de Covent semble avoir formée au plus tard à la fin du Moyen-Âge un ensemble défensif avec les fortifications orientales de Tourbillon et ce petit mur au sud de Valère.

⁵ ABS, Tir. 99-3.

⁶ Voir plus bas le plan!



Défenses orientales de Tourbillon: 1. les défenses sur le plateau (Fabrice Burlet été 1993). 2. le mur barrant le talus au sud (Fabrice Burlet printemps 1991).



Le mur bloquant le passage au sud du plateau de Valère (R – Fabrice Burlet: 1. vers 1991–93. 2. en juillet 2009)

Dans son rapport du 25 novembre 1959 F.-O. Dubuis décrit les fortifications orientales et en donne une interprétation. C'est avec un passage de ce rapport que nous arrondissons notre préface et donnons déjà une idée sur la situation géographique du mur en préparation à sa description. La numérotation correspond au plan qui se trouve plus bas:

„La marge orientale du massif est marquée, en son centre, par deux vallons relativement faciles, permettant de monter des berges du Rhône jusque dans le vallon situé entre Valère et Tourbillon.

Le caractère praticable de ce secteur est attesté non seulement par l'examen actuel des lieux, mais aussi par des chroniques de la fin du moyen âge, rapportant que les Sédunois assiégés par l'armée savoyarde et voyant la ville inférieure complètement investie, recevaient, par un sentier utilisant ces vallons, le ravitaillement apporté clandestinement par des paysans.

La maîtrise de ces points faibles était donc indispensable à la défense militaire de Sion, tant pour assurer une chance de contact avec le Valais supérieur, que pour interdire à l'assiégeant un terrain trop favorable à ses desseins.

surplombe le vallon nord (S7), pour descendre dans le vallon et le traverser (S5), afin d'aboutir au bastion central (S4) couronnant une petite arête rocheuse. Depuis le bastion S4 le mur S3 continue jusqu'au bord de la falaise du vallon sud. Ici se trouve une petite tour saillante, agrandie pour servir de pavillon de vigne (S2). Ici le mur retourne approximativement en angle droit vers la ville pour suivre quelques mètres le bord de la falaise et finalement traverser le vallon sud (S1).



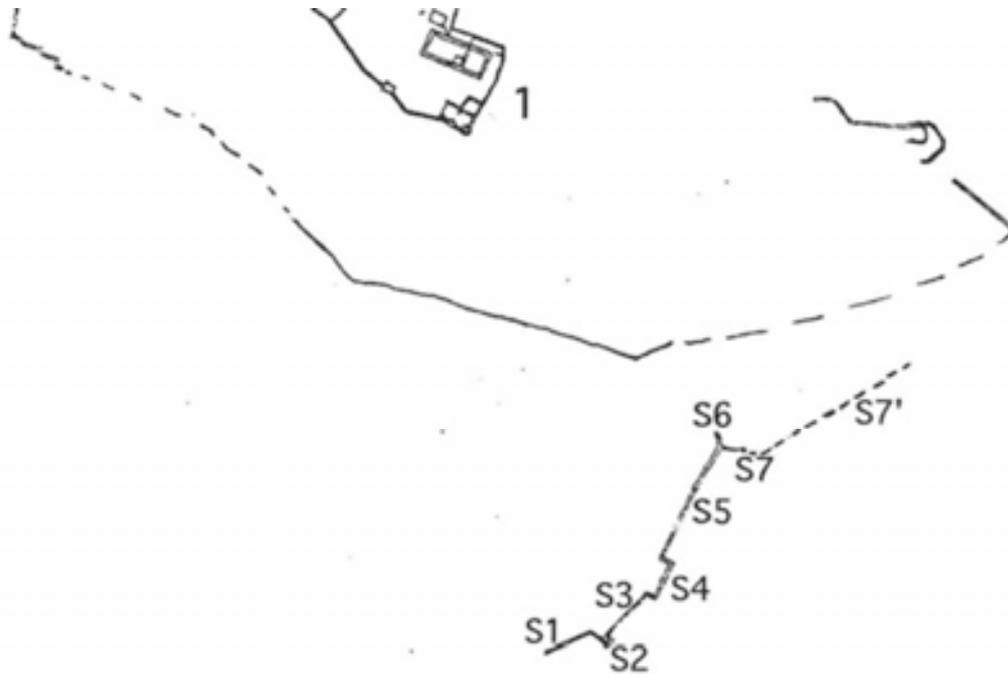
Vue depuis l'Est (Fabrice Burlet été 1993): À gauche la porte de Covent entouré de vignes, à droite au sommet de Tourbillon les défenses orientales de ce château.

Vu d'en haut le mur n'a pas l'air très haut, car là où il barre les vallons le terrain a été surélevé du côté intérieur à un moment non déterminé pour correspondre approximativement à la hauteur de la bande de rochers entre les deux vallons qui porte le bastion central (S4). Sur le terrain surélevé à l'intérieur du mur il y a aujourd'hui des vignes: Notre mur fait aujourd'hui office de mur de terrassement pour les pour ces vignes. C'est à l'extérieur qu'on peut apprécier la hauteur du mur, variant peut-être entre 5 et 10 m. La hauteur de la partie nord-est (S5) est très impressionnante.

L'appareil du mur est fait de pierres peu taillées et de dimensions multiples, ce qui n'aide pas à sa lecture. En S3, la partie extérieure du mur est encore en grande partie recouverte de crépis. Les changements de matériaux ne signifient pas forcément de nouvelles phases de construction. F.-O. Dubuis a proposé dans ses notes de dater le mur en le comparant à Tourbillon et à la Tour des Sorciers vers 1300 (dans son rapport: XIV^e siècle) et le „parapet avec ses embrassures très simples“ du XV^e/XVI^e siècle. Malgré cette proposition, il n'est pas impossible que le mur ait été construit en une fois ou qu'à l'inverse il a été plusieurs fois reconstruit. En tout cas on ne trouve à nulle part un bel appareil régulier du XII^e siècle, ce qui ne signifie pas forcément qu'il n'y ait pas de parties très anciennes intégrées dans les maçonneries existantes (!). Pour plus d'informations, il faudra attendre une analyse archéologique détaillée.

Il faut noter qu'on trouve des meurtrières dans S7, S5, S4 et dans le prolongement de la petite tour S2 vers S1 ainsi que des fenêtres dans la tour. S3 ne semble jamais avoir été doté de meurtrières. Le mur est couronné de créneaux en S3 et S4. Le mur S5 – dont la partie nord s'est effondrée en février 1955 pour être reconstruite partiellement fin 1960 – est trop endommagé dans ces parties anciennes pour être sûr qu'il possédait aussi un crénelage, bien que cela paraisse fort possible. Dubuis a écrit en 1959 dans ses notes et dans l'explication

d'une photo que le crénelage était tombé. Le dessin de Jean-Adrien de Torrenté montre vers 1760 un crénelage en S5. Verra-t-on une amorce de créneau en enlevant le lierre là où S5 rejoint le bastion S4?



'R

Extrait du plan du Sion médiéval (Fabrice Burlet 1994).

Les défenses orientales risquent la ruine totale, si rien n'est fait ces prochains mois. De manière générale, on peut constater que les pierres du couronnement des défenses sont toutes disloquées et tombent une par une. De plus le mortier s'est désagrégé massivement dans certaines parties de l'élévation, ce qui provoque la chute des pierres disloquées et pourrait conduire à l'écroulement de certaines parties du mur. Un certain danger d'effondrement total pourrait aussi être envisagé aux endroits où le mur est posé directement sur le rocher et où les pierres inférieures servant d'assise à toute l'élévation tombent les une après les autres (par exemple en S3).

Depuis 1991 le lierre a pris possession du bastion et de la partie avoisinante de la courtine S5, où il fait lentement sauter les maçonneries. Dans un coin du bastion, on s'est amusé à démonter le mur pierre par pierre.

Dans un futur proche, il faudra procéder à l'analyse archéologique du mur, en faire des relevés exacts et enlever la végétation (lierre, buissons etc.) qui le détruit lentement, mais efficacement, afin de pouvoir commencer les travaux de consolidation qui sont maintenant plus qu'urgents. Sinon Sion perdra le témoin de ces défenses médiévales le mieux conservé.

Description détaillée

Le bastion saillant (S4) forme en quelque sorte la pièce maîtresse du mur en contrôlant les deux courtines (S3 et S5) partant du bastion ainsi qu'une face de la tour S2. Ce bastion donne une certaine monumentalité à l'ouvrage fortifié, surtout si on le regarde depuis le bas. Il est pourvu de meurtrières et couronné par des créneaux. Les créneaux ne sont pas disposés dans

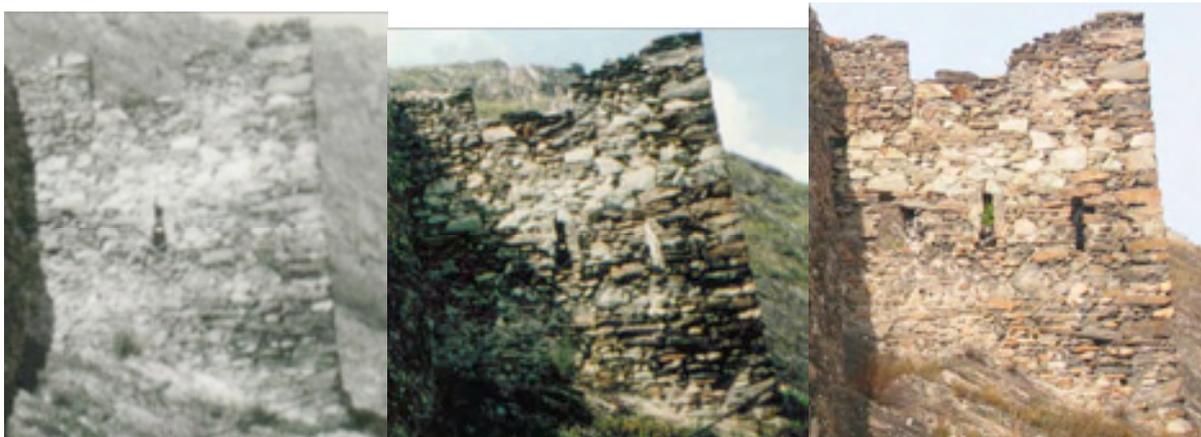
une belle harmonie par rapport aux meurtrières. Il se peut qu'une meurtrière vers le Sud-Est fût éliminée dans le passé là où le mur est fait de grosses pierres.



Vue de S4 depuis l'extérieur. On remarquera que la grandeur des pierres utilisées est très variable – on aperçoit le plus de grandes pierres à gauche (une réfection ultérieure?) – et que l'état de conservation du mortier varie beaucoup. En bas à gauche, on remarquera un appareil fait de pierres assez petites (un simple changement de matériel ou une autre phase de construction plus ancienne?).



1. Le bastion vu depuis l'intérieur. Le terrain n'y est pas régulier. Il y a un trou vers le milieu du mur. 2. Le coin SE du bastion. Ici le mur a été dernièrement endommagé: Les fenêtres ont été agrandies par des vandales (Une quatrième fenêtre juste à gauche dans la façade principale a également été endommagée!) Deux de ces fenêtres étaient d'ailleurs murées jusque dans les années 90 pour être rouvertes, il n'y a pas longtemps! La fenêtre au centre était déjà ouverte en 1959.



Le bastion vu depuis le Sud-Est. (1. F.-O. Dubuis 1959. 2. Fabrice Burlet été 1993. 3. idem 2009). Mis à part l'ouverture de deux des trois meurtrières, il n'y a heureusement que peu de pierres du couronnement qui sont tombées.

Le mur S3 se trouvant entre le bastion et la petite tour S2 a gardé une partie de son crépi à l'extérieur. Par contre son couronnement est en fort mauvais état. Les pierres y sont disloquées et tombent les une après les autres. La petite porte qui est aujourd'hui le seul passage permettant de traverser le mur est moderne. À l'extérieur, les pierres assises sur le rocher qui sert directement de fondation, sans être spécialement aménagées, sont en partie tombées, ce qui pourrait à la longue provoquer l'effondrement du mur.



Le mur S3 depuis l'intérieur: 1. depuis le bastion S4. 2. depuis la tour S2. Photos de 2007 (Renaud Bucher) et de 2009 (Fabrice Burlet).



S3 depuis l'extérieur (Fabrice Burlet 2009 et été 1993).

Au sud-ouest du tronçon du mur S3 se trouve la petite tour d'angle citée par Dubuis, également saillante par rapport à S3 et couronnée par un toit en pente. La maçonnerie de la

tour comprend plusieurs phases de construction qui ne sont pas faciles à séparer les unes des autres.

La tour a été agrandie entre 1959 et 1991 – à en moment non déterminé par notre documentation – vers le Nord-Ouest pour servir de maison de vigne en englobant le mur qui prolongeait la façade sud de la tour vers le Nord-Ouest tout en gardant son axe, car ici la tour et son prolongement suivent tout simplement le haut de la petite falaise délimitant le vallon sud. Les petites meurtrières dans le mur (aujourd’hui détruites ou intégrées dans le pavillon de vigne?) ressemblent aux meurtrières de S5 qui sont beaucoup plus petites que celles du bastion S4. La face sud de la tour comprend une grande fenêtre rectangulaire et une longue meurtrière murée. Cette dernière ressemble aux meurtrières du bastion.

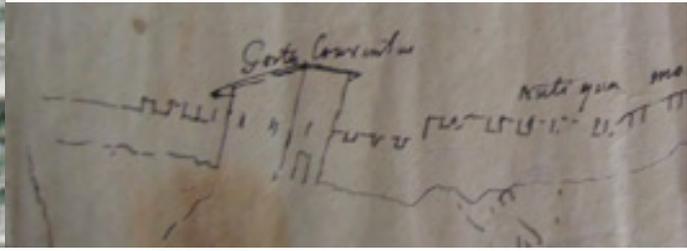


1. La tour S2 en 1959 (F.-O. Dubuis). 2. son agrandissement état 2009 (Fabrice Burlet). Dans l'état actuel, on ne voit pas, si les meurtrières du mur d'enceinte ont été détruites. Leur emplacement est sous le revêtement du mur. On remarquera la fente qui sépare deux phases de construction vers l'angle de la tour. Je n'ai pas pu constater, si la meurtrière murée est encore visible.

Les façades est et nord de la tour comprennent chacune deux grandes baies d'un aspect assez moderne qui semble vouloir faire à l'ancien: Il se peut que la tour ait déjà été remaniée vers 1900. Par contre la grande porte aménagée dans la face nord de la tour – aujourd'hui la seule entrée au pavillon actuel – pourrait être un peu plus ancienne (XVII^e/XVIII^e siècle?). Le dessin vers 1800 nomme la tour *Porta Conventus* et la représente de telle sorte qu'on voie cette porte. Dubuis pourrait avoir vu le dispositif d'entrée intact, car pour lui la porte était à l'origine aménagée dans cette tour. Ce serait une tour-porche du type de la porte de Savièse et de l'entrée de Valère où deux portes se suivent, pas dans l'axe principale, mais forcent les gens à faire un virage entre une porte extérieure et une porte intérieure. Pour le moment on a de la peine à s'imaginer une autre entrée que cette porte, vu que le passage actuel est moderne.

On notera dans les faces est et nord les trous à boulins.

Je n'ai pas visité l'intérieur du pavillon de vigne. ...



S1-S3: 1. Extrait du dessin de Jean-Adrien de Torrenté vers 1760. 2. Extrait du dessin vers 1800.



1. La face nord de la tour S 2 (Fabrice Burlet 2009). 2. Sa face est (Fabrice Burlet 2009).
On remarquera les deux trous à boulins.



Dans la face Est, on trouve au-dessus des deux fenêtres un écusson de la ville de Sion en remploi. (Fabrice Burlet 2009).



S2: Le bas de la face Est comprend nombreuses réfections. Il semble qu'il y ait eu plusieurs ouvertures dans le mur (Fabrice Burlet 2009).

Le mur S1 fermait en prolongation à la courtine aujourd'hui intégré dans le pavillon de vigne le vallon sud en le traversant en angle droit. Le mur servant aujourd'hui de soutien à la vigne est arasé jusqu'au niveau de la vigne. On notera l'existence d'un arc de décharge.



Le mur S1 et son arc de décharge (Fabrice Burlet 2009).

Le mur S5 qui ferme le vallon au nord du bastion S4 s'était écroulé dans sa partie nord en février 1955, ce qui a permis de faire une photo de la coupe du mur: Le haut du mur (l'emplacement chemin de ronde?!) est moins épais que le gros du mur dans la partie basse. Vers S4, on voit encore maintenant cette différence d'épaisseur au niveau du sol.

Vers S4 subsistent encore des fenêtres, mais le lierre en disloque les pierres ce que j'ai constaté en touchant les pierres presque complètement cachées par le lierre. Plus vers le Nord le sommet du mur est déjà longtemps ruiné. Les pierres s'y détachent une par une. Les trous (de boulins?) encore visibles en 1959 semblent avoir complètement disparus.



1. C'est en S5 que la défense est la plus haute (Fabrice Burlet 2009). À droite la partie du mur qui s'est écroulée en 1955 pour être reconstruite en 1959. Le mur S7 surplombe S5. 2. La partie sud de S5 qui rejoint le bastion S4 (Fabrice Burlet 2009). Au milieu on aperçoit à ras du sol la partie basse du mur d'une plus grande épaisseur qui est aujourd'hui enfuie sous la terre.



Le mur S5 en 1959 (F.-O. Dubuis): Tout à gauche le mur S7, puis la partie effondrée de S5, puis les trous (à boulins?), et pour finir les meurtrières aujourd'hui caché par le lierre. Est-ce que le crénelage du bastion S4 continuait en S5?



1. Coupe à travers S5, là où le mur s'était effondré (F.-O. Dubuis 1959). 2. La partie centrale de S5 (Renaud Bucher 2007). Les vestiges y sont moins hauts que vers S4 et sont à leur sommet en état de désagrégement total.

La partie S7 perchée sur une bande de rochers surplombe S5. On y voit des meurtrières et une porte en S6 dont le linteau finira par tomber, si rien n'est fait. L'amorce de S5 juste sous la porte risque de bientôt s'effondrer en emportant des parties de S7.

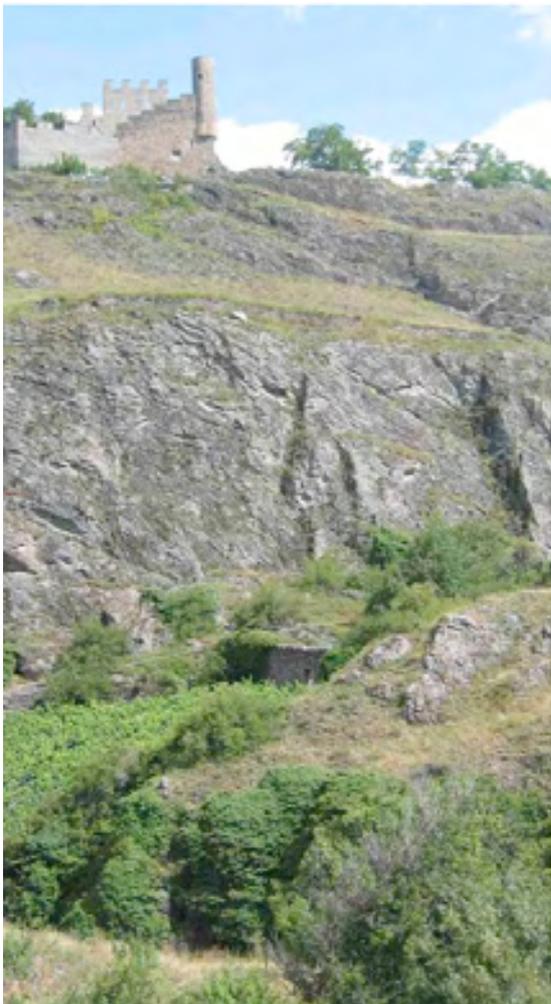
La porte surélevée S6 permettait l'accès à cette partie de la défense depuis S5, ce qui peut faire penser à une sorte de réduit qui barrait la montée à Tourbillon.

La continuation du mur vers l'Est n'est pas claire, car le mur de fortification disparaît dans un mur de vigne plus jeune qui pourrait comprendre des éléments plus anciens. Au sein d'une analyse archéologique du mur, il faudra essayer de suivre la continuation du mur dans les murs de vigne. Un raccordement à l'enceinte orientale de Tourbillon est tout à fait plausible, car il suffisait de fermer les passages entre les rochers.



1. Vue de S7 depuis S5 (Renaud Bucher 2007). 2. La porte en S6 (Fabrice Burlet 2009)

Il faut aussi noter l'existence d'un mur au sud de Tourbillon se trouvant au sommet de la falaise méridionale. Les restes de ce mur ont une hauteur maximale d'environ 1 m vers le bas. Vers le haut, l'arrière du mur est rempli de terre. On ne sait pas, si ce mur était un mur de vigne ou une défense qui reliait l'enceinte occidentale de Tourbillon aux fortifications orientales de ce château ou/et à la porte de Covent.



En dessous du château de Tourbillon les restes d'un mur (de fortification ou de soutènement pour des cultures?) perché au sommet de la falaise et plus bas un curieux mur percé d'une porte séparant les vignes, non loin de la limite actuelle des terres du chapitre et de l'évêque resp. Tourbillon (Fabrice Burlet juillet 2009).

Le cadre historique

Les documents que nous disposons pour le mur urbain oriental sont un choix, il y en aurait sûrement bien plus, peut-être dans les sources sérielles des Archives de la Bourgeoisie de Sion (comptes, protocoles etc.) et surtout dans les archives du chapitre. Notre choix est dicté par l'accessibilité des documents: Les sources éditées par Gremaud semblent être les plus importantes. Ce sont celles qui touchent à des faits majeurs qui vont plus loin que de simples actes de ventes ou des reconnaissances de fief.

Nos recherches ponctuelles dans archives de la Bourgeoisie qui se sont concentrées sur les fonds qui apparemment laissaient espérer de nouvelles connaissances n'ont livré que peu de résultats, car la ville n'avait en soi pas grande chose à faire avec notre mur. Pour le reste des fortifications de la ville de Sion, elles s'avèrent par contre être une vraie mine d'or. De recherches plus approfondies dans les archives de la Bourgeoisie permettraient surtout à découvrir des actes de ventes où notre porte de Covent serait nommée comme point de repère topographique. De ce type d'actes – qui livrent aussi des informations sur toutes les fortifications de la ville –, on en trouve aussi dans les archives du chapitre, et bien plus qu'aux archives de la Bourgeoisie. Ce sont les archives du chapitre qui nous permettent de découvrir plus d'informations directes sur notre mur, le chapitre étant directement concerné. Lorsque cela concerne aussi la ville, on pourrait attendre un exemplaire de la charte en question dans les archives Bourgeoises. Nous en avons jusqu'à maintenant trouvé aucune trace, ne voulant pas lancer une recherche systématique.

Limitées par le temps nos connaissances des documents du chapitre sont basées sur Gremaud. Puis nous avons pu consulter les documents réunis par Antoine Lugon dans les Archives du Chapitre et de la Bourgeoisie (surtout des actes de ventes et des reconnaissances de fiefs qu'il avait rassemblés dans ces recherches sur la topographie et l'histoire de Sion).

Nous avons aussi consulté la collection de documents de la Cible (chantier de Valère), où se trouve seulement un document concernant la porte de Covent, mais bien plus de sources qui citent les portes de la ville qu'on retrouverait bien sûr aussi dans la collection d'Antoine Lugon.

Il nous a été impossible de chercher la porte de Covent lorsqu'elle ne serait pas nommée explicitement que ce soit dans Gremaud (y compris les documents sur Tourbillon que Patrick Elsig avait tiré de Gremaud) ou au sein des sources réunies par Antoine Lugon.

On aurait pu pousser les recherches très loin, pour ne probablement pas apprendre beaucoup plus sur notre mur, vue qu'une telle recherche devrait faire partie d'un plus grand cadre, par exemple une recherche sur l'ensemble des fortifications médiévales pour ne pas déborder dans l'inefficience totale.

Les sources que nous avons à disposition permettraient de situer la première mention de la porte de Covent au XII^e siècle, de prouver que notre mur Est correspond à ce que les sources appelaient la porte de Covent et de montrer que cette fortification dépendait du chapitre. D'un point de vue qualitatif, notre documentation a l'air solide. Il n'est à priori pas vraisemblable qu'une recherche systématique nous rapporte qualitativement plus, mis à part des notes de construction ou des informations sur la garde de la porte. Peut-être en trouverait-on dans les actes sur un procès mené au XVII^e siècle entre la ville et le chapitre au sujet de la juridiction. Selon l'aimable indication de Chantal Amman-Doubliez ces actes devraient se trouver aux archives de la Bourgeoisie.

La porte de Covent est mentionnée la première lors de la confirmation par l'évêque Amédée de la donation de l'église de Loèche et d'un sens par l'évêque Louis au chapitre. Cette

donation pourrait avoir suscité une certaine opposition,⁸ fut-elle confirmée par l'évêque en présence de l'archevêque Pierre de Tarentaise qui y apposa son sceau. Il ne figure pas de date dans cette charte, mais on peut suivre Gremaud pour la dater dans les années 1162 à 1178 d'après la mention des évêques.⁹



Charte vers 1162–1178 (ACS, Th. 37-1).

La charte ne concerne pas seulement la donation de l'évêque Louis, car elle stipule aussi que c'est le chapitre qui doit prendre en charge la garde de la porte de Covent lorsque l'évêque l'exige: *De custodibus, quando necessitas incubuerit, exigente episcopo capitulum iiii / custodes quos voluerit et etiam plures, si necessarium esse cognoverit, ad portam de Covent ponet.*

A cette époque, une partie du chapitre s'était installée à Valère où selon Holderegger les chanoines avaient commencé vers 1100 la construction d'une nouvelle et deuxième église cathédrale.¹⁰ Les biens communs de l'évêque et des chanoines avaient été séparés. De ce fait, tout porte à croire que l'évêque qui possédait la ville de Sion y compris des droits royaux que nous ne connaissons pas concrètement (une *curtis* royale ou un château servant de siège à un comte avant 999?) jusqu'à cette séparation n'avait pas seulement concédé certaines propriétés dans la ville – surtout la colline de Valère – à son chapitre, mais aussi certains devoirs. Comme la porte de Covent ne se trouve pas loin du château des chanoines, il en va de soi que se soient eux qui se chargent de la garde de cette porte, l'évêque se chargeant de à ce que la garde soit faite pour le reste de la ville. Cette façon de voir de l'évêque fut fixée

⁸ Loèche fait partie comme Naters de ces biens qui sont donnés par l'empereur à l'église de Lausanne et puis à celle de Sion, pour finalement être contesté par autrui (la Savoie et peut-être l'abbaye de Saint Maurice). Au XII^e siècle il y a aussi certains problèmes en ce qui concerne des biens du Grand St Bernard qui ont à l'origine appartenu à l'église de Sion.

⁹ ACS, Th. 37-1 (ancienne cote: S 106). CS 14.

¹⁰ Holderegger, *Valeria*, où les plans et coupes de l'église résument bien l'idée de ce chercheur sur le développement de ce bâtiment. Pour le moment les travaux de restauration à Valère ne semblent pas avoir mis au jour de vestiges plus anciens que le XII^e siècle. Pour trancher sur la question de l'âge de Valère et préciser les recherches de Holderegger, il faudra atteindre la fin des travaux et les publications qui en résulteront.

définitivement lors de la confirmation de l'église de Loèche comme bien capitulaire. La première mention de la porte de Covent se fait dans une sorte de traité qui ne confirme pas seulement des droits du chapitre, mais stipule aussi une obligation des chanoines.

Vu le fait qu'il n'y a pour le moment pas de certitude que les défenses orientales dont nous traitons englobent des vestiges du XII^e siècle, nous ne pouvons pas affirmer que la porte de Covent du XII^e siècle se trouvait exactement à l'emplacement des défenses encore existantes qui datent au plus tard du XIV^e siècle. Malgré cela la porte du XII^e ne peut être pas très loin de l'emplacement actuel, car – comme nous allons le voir – les documents du XIV^e siècle fixent notre porte et le rocher de Covent dans cette région. De plus l'endroit est bien choisi pour fermer l'accès à la ville.

Au XIV^e siècle, ce cadre avait changé: Ce que les chanoines ont peut-être 200 ans plus tôt considéré comme fardeau, devint un droit – de fait la propriété de la porte de Covent – que le chapitre défendit contre les prétentions de la jeune commune de Sion. La ville de Sion s'était entre-temps constitué comme communauté qui gérait de façon autonome certaines affaires que l'évêque lui avait confiées. La ville était entre autres responsable de la garde du mur urbain, ce qui lui permit d'exiger à ce titre aussi la garde de la porte de Covent qui dépendait déjà depuis longtemps plus de l'évêque, mais du chapitre.

Le 1^{er} avril 1339 un accord fut conclu entre le chapitre et la ville. Le chapitre s'était entre autres plaint que la ville avait occupé en 1338 la garde de la porte de Covent (*porte Conventus*, selon le copiste de 1461) – qui appartenait au chapitre depuis un temps si éloigné que personne se rappelait du contraire – et que les habitants de la ville étaient entrés lors de la vacance du siège épiscopal, survenue après la mort d'Aymon de la Tour, par la force dans le château de Tourbillon pour le fortifier. Ainsi ils auraient fait préjudice au chapitre et à la mense épiscopale. Les citadins avaient répliqué que la garde à Covent leur appartenait comme celle de toutes les autres portes de la ville et qu'au sujet de Tourbillon ils se chargeaient de la garde de colline lors des vacances du siège épiscopal ou de dissensions déjà bien avant la construction du château.¹¹

Le compromis de 1339 donna dans le fond raison au chapitre, tout en acceptant certaines revendications de la ville. Ainsi la garde de Covent resta dans les mains du chapitre qui fut contraint d'arrêter les personnes qui fuyaient la ville par la porte de Covent soi-même ou d'en permettre l'arrestation par les citadins.¹² De même la garde du château de Tourbillon resta dans les mains du chapitre lors des vacances du siège épiscopal.

En juillet 1346 – dans le cadre de nouvelles différences, cette fois entre l'évêque et le chapitre – fut menée une enquête au sujet des droits de justice du chapitre qui avait la pleine juridiction dans le château de Valère et faisait emmener les prisonniers faits sur ses terres à travers la ville de Sion jusqu'à son château. L'un des témoins déclara que la garde de la porte de Covent appartenait au chapitre: *VII testis, XII die mensis julii, Petrus Barbitonsor dixit*

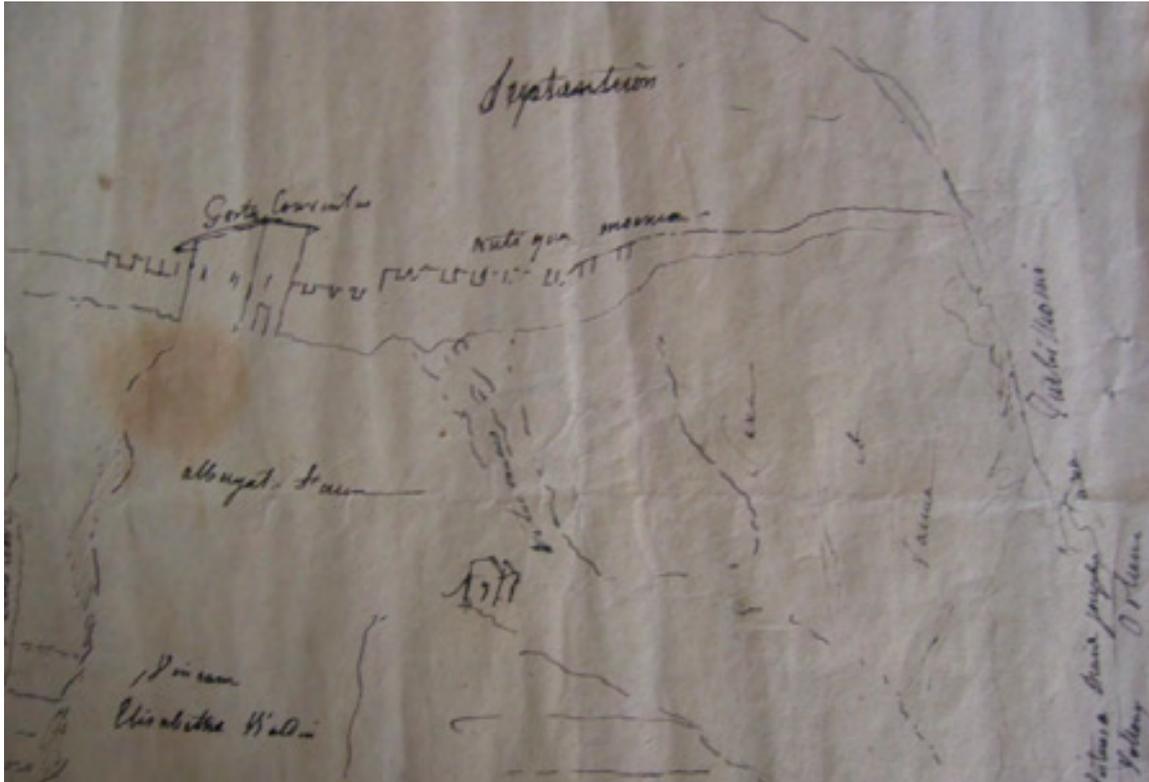
¹¹ ACS, Tir. 6-12 (ex G 126); copie vidimée de l'année 1461 de la charte qui avait été tirée des registres de chancellerie en 1367. Gremaud 1746: [...] *quod custodia porte Conventus ad ipsum capitulum pertinebat et in possessione fuit custodiendi dictam portam tanto tempore quod de contrario memoria non extabat, quousque dicti cives anno preterito dictam custodiam occupaverunt in preiudicium capituli supradicti, ipsum capitulum dicta custodia indebite spoliando; dictis civibus respondentibus quod dicta custodia ad ipsos pertinebat, sicut custodia aliarum portarum civitatis.*

¹² [...] *quod dictum capitulum dictam portam Conventus custodiat et custodiam habeat de cetero, addito quod ipsi cives, si contingeret aliquod maleficium perpetrare in civitate Sedun. vel infra banna predicta et timeretur de fuga perpetrantis dictum maleficium, quod ipsi possint dictam portam custodire ad obviandum dicte fuge vel donec dictum capitulum fuerit vocatum per cives ad dictam custodiam faciendam, et omni alio tempore pertineat dicta custodia ad capitulum memoratum, et omni modis dictam portam custodiat dictum capitulum in futurum, quod ob defectum bone custodie dicti cives et ecclesia Sedun. nullum dampnum seu detrimentum pati possint.*

*quod capitulum habet gardam et custodiam in porta de Covent.*¹³

Dans le livre de la métralie 2 on apprend par une note rédigée vers juillet 1370 que les gens de Mase payaient un sens pour la garde de la porte de Covent:¹⁴ Il y avait des revenus capitulaires destinés à la garde de la porte. Mais on ne sait pas vraiment comment cette garde était organisée. Et il nous manque jusqu'à aujourd'hui toutes informations sur les travaux de construction et de restauration du mur.

La porte de Covent servait aussi de limite aux novices du chapitre, ce qui ressort des statuts du chapitre datant du 8 mai 1320: [...] *et si exeat usque ad portam de Covent vel curiam domini episcopi, et eciam si veniat aut eat per campum putei usque ad capellam Sancti Genesisii.* [...].¹⁵



Extrait du croquis de 1800 (?), ABS, tir. 99-13.

En ce qui concerne la localisation de la porte de Covent, vers 1800¹⁶ un érudit qui en avait fait un croquis la connaissait sous le nom de *porta Conventus*. Mais ce savoir s'est perdu. Louis Blondel a cherché à localiser la porte au sommet de la rue des Châteaux, pour identifier notre fortification orientale avec la „porte ultime“ citée en 1302.¹⁷ C'est F.-O. Dubuis et A. Lugon qui ont montré – en traitant en 1985 les murailles urbaines au sein du développement de la ville – que notre mur d'enceinte oriental était identique à la porte de Covent:

„Le problème de la limite opposée, à l'est du Sion médiéval, a peu intéressé les historiens. [...] Louis Blondel toutefois propose que les quartiers médiévaux aient été fermés au levant par une enceinte (avec la porte de *Covent*) au haut de la rue des Châteaux. Cette limite

¹³ ACS, Tir. 6-11 (ex B 61; original) et Tir. 6-12 (ex: G 126; copie comprenant aussi le compromis de 1339 cité avant; les deux sources vont être rééditées par Chantal Amann-Doubliez dans le cadre d'un travail sur le bourg de Valère). Gremaud 1911, p. 448. – Selon Chantal Ammann-Doubliez il y aurait aux archives Bourgeoises les actes sur un procès du XVII^e entre la ville et le chapitre au sujet des droits de juridiction de ce dernier.

¹⁴ ACS, livre de la métralie 2, p. 56: / *Item xx s. quos idem habuit ab hominibus de Magy pro custodia porte de Covent.* /

¹⁵ ACS, Ba 12 (Ex: G 154). Gremaud 1417.

¹⁶ ABS, Tir. 99-13. Voir plus bas!

¹⁷ Blondel, *origines*, p. 41–43.

d'extension fixe un ordre de grandeur pour la ville, mais l'existence d'une fortification à cet endroit est douteuse. La porte de *Covent* se trouvait à l'extrémité orientale du vallon. Le toponyme est fixé par exemple grâce à un acte de 1318: une vigne située *subtus saxum Valerie de Covent*, se trouve *juxta Rodanum*. La porte de *Covent* qui, avec la chapelle Saint-Genis et la résidence épiscopale de la cité, servait de limite aux novices du chapitre, est donc apparemment la même que la *porta ultima* mentionnée en 1302.¹⁸

L'acte du 30 novembre 1318 permet bel et bien à déterminer le lieu nommé Covent. La vigne se trouve sous le rocher de Valère de Covent (*saxum Valerie de Covent*) et proche du Rhône.¹⁹ Cela nous amène dans la région de notre mur oriental et de la vieille poudrière qui se trouvent dans les deux petits vallons juste en dessous de la petite crête rocheuse qui termine le plateau à l'est de Valère. De nos jours encore c'est à l'extrémité orientale des collines de Valère et Tourbillon que le Rhône se rapproche le plus des rochers de Valère. Le *saxum Valerie de Covent*, est-ce seulement le bout oriental du plateau de Valère ou englobe-t-il aussi notre mur est y compris l'espace un peu plus haut où se trouvent aujourd'hui la poudrière et des vignes? Les deux possibilités sont topographiquement possibles, parce que la description de ce rocher (ou de cet espace rocheux) est liée en 1318 au Rhône et à Valère.

Cependant le mot de Covent pourrait être lié grâce à un document de 1337 à la description de cette région qui engloberait l'extrémité est du plateau de Valère et celle du vallon entre les deux châteaux. À part la détermination géographique par le rocher de Valère de Covent c'est en combinant le nom de Covent avec la porte qui sert à fixer géographiquement les terrains des alentours. Mais il se pourrait même que la combinaison du nom et de la porte soit un nom de lieu. Le petit peu de franco-provençal qui se trouve dans un texte de 1337 y fait allusion: Le 9 février 1337 un pré est situé dans le lieu nommé *en porta de Covent* et proche du Rhône.²⁰



1. A gauche le mur et à droite la poudrière, derrière cette dernière les rochers bordant le plateau de Valère à l'est.
2. La vue inverse. – Tout cela serait la région de Covent?

Le 25 mars 1302 l'évêque Boniface de Challant, le constructeur du château de Tourbillon, reçu en échange des champs vers Tourbillon allons jusqu'à la *porta ultima* et acquit une partie d'un champ au pied de Tourbillon, ce qui nous laisserait penser que l'évêque cherchait à arrondir ses possessions aux alentours de son nouveau château. Si on ne veut pas chercher une autre porte, par exemple dans les ruines des défenses orientales de Tourbillon

¹⁸ Dubuis-Lugon, *Sion jusqu'au XIIIe siècle*, p. 18 note 18.

¹⁹ ABS 32/2/b, fol. 16 v (II Kal. déc. 1318), livre du XV^e/XVI^e (?) siècle contenant les copies de diverses chartes: *super unam vineam que est de dote mea dicte Ysabellon / sitam subtus saxum Valerie de Covent et juxta vineam al'Estevenoula et juxta Rodanum*.

²⁰ ACS, Th. 64-16.

(contemporaines au château ou plus tardives? ²¹), cette porte ultime doit forcément correspondre à la porte de Covent qui – étant située à l’extrême est du vallon entre Valère est Tourbillon – est une porte ultime. Sur la signification du mot de Covent, nous nous prononcerons plus bas.

Les documents du XIV^e siècle qui donnent des points de repère topographique – d’ailleurs tous récoltés par Antoine Lugon – situent les terrains bordants la porte de Covent dans les alentours du Rhône et sous Tourbillon,²² ce qui correspond à la localisation du *saxum Valerie de Covent*, comme nous venons de la proposer plus haut.

Les documents font allusion à l’existence de champs, prés, vignes et vergers dans les alentours du *saxum Valerie de Covent* resp. de la porte de Covent. L’essai de faire une topographie des terrains et de leurs propriétaires autour de la porte de Covent d’après les sources écrites a échoué dans un premier pas. Peut-être cela n’est pas possible, car malgré le fait que les documents citent quasiment tous les bordiers d’un terrain, ils parlent chacun pour soi d’une vente ou d’une autre transaction de terrain, sans vouloir livrer une liaison directe aux descriptions des lieux contenues dans les autres actes. Le cadastre moderne viendra seulement bien plus tard.

La première vigne connue dans les alentours de notre porte – nous l’avons déjà vue – est citée dans l’acte de 1318 étant sous le rocher de Valère de Covent. Mais cela n’exclut nullement que les vignes y existaient déjà bien longtemps avant cette première mention. Dans un acte de vente du 6 décembre 1347 il est question d’une autre vigne située – effectivement – vers la porte de Covent, sous le rocher de Tourbillon et au-dessus de la voie publique menant de la porte de Covent au Rhône.²³ Un autre chemin est cité dans une charte de chancellerie du 11 février 1348: Un terrain y est décrit étant vers la porte de Covent et sous le chemin de Tourbillon qui mène vers *les Plastreyres* (plâtrières?).²⁴

Par contre je n’ai pas trouvé de traces d’autres bâtiments que le mur de fortification. La maison la plus proche pourrait bel et bien être celle qui appartenait au chanoine Thomas de Blandrate et qui se trouvait tout proche de la chapelle de Tous les Saints que le chanoine de Blandrate avait fondée en 1325. La ville n’allait pas jusqu’à la porte de Covent. Elle se terminait environ au sommet de la rue des Châteaux. Tout de même cela n’exclut pas l’existence de huttes ou de l’un ou l’autre bâtiment agricole dans les environs de notre porte. La poudrière fut construite bien plus tard que le XIV^e siècle, peut-être au XVI^e siècle.

Le mur est de la ville de Sion était de fait, si pas *de jure*, la propriété du chapitre qui en avait la garde. En direction de Tourbillon c’est l’évêque qui est propriétaire de certaines parcelles. Par contre il n’est pas clair, si les détenteurs „privés“ des terrains bordants la porte de Covent tenaient ces terrains en fief du chapitre. Les actes de ventes ne semblent parler ni de fiefs

²¹ Voir Vallesia 2006, p. 433–435, où l’on trouve malheureusement aucune information sur la datation de ces fortifications.

²² Pour la localisation de la porte, voir aussi les autres documents que nous citons ici et aussi la charte de chancellerie du 16 février 1345 aux ACS, Th. 53-355, sur la vente par un certain Willermodus, fils de Willyo Piscatoris d’une rente assignée sur le *viridarium meum et ortum cum insula contigua [...] que jacent versus portam de Covent versus Rodanum, / juxta terram dicti Willyo patris mei a parte montis Turbillionis, et viridarium dicti emptoris ab occidentali et pratum Johannodi de Cruce ab orientali / et Rodanum a parte inferiori.*

²³ ACS, Min. A 16, p. 99: *super quamdam peciam terre campi / vinee sitam versus portam de Covent, juxta terram Uldriodi de la Ruvina ab / oriente, et juxta terram canonie domini Willermi de Marlio canonici sedun. et heredum / Willermodi de la Mura ab occidente, et subtus saxum de Turbillion et supra viam / publicam de Porta de Covent euntem apud Rodanum.*

²⁴ ACS Th. 53-422: [...] / *unam peciam terre, prati, viridarii et vinee [...] / sitam versus portam de Covent subtus viam de Turbillion que tendit versus les Plastreyres, juxta viridarium et res dicti emptoris et tendit usque / ad rem dicti Christofori a parte Rodani et juxta rem eiusdem emptoris ab occidentali, et juxta rem dicti Willyo patris mei ab oriente.*

capitulaires, ni de sens revenant aux chanoines, mais cela ne signifie pas forcément que ces terres étaient allodiales.

Aujourd'hui le mur appartient à un particulier qui possède aussi les vignes en dessous du mur. La vigne du chapitre se trouve juste au-dessus du mur pour ainsi dire le toucher. Mais nous ne savons pas, depuis quand le mur n'appartient plus au chapitre. Est-ce par hasard qu'un géomètre ait tiré la limite de telle sorte que le chapitre – peut-être à ce moment pas trop intéressé par ce vieux mur, à part le fait qu'il lui sert de soutènement pour sa vigne – perdit son vieil ouvrage fortifié? Il se peut aussi très bien que le chapitre ait vendu ses vignes sous son vieux mur. Mais il se pourrait aussi que le chapitre ait perdu une partie de ces vignes à cause de confiscations lors de l'occupation française. Aurait-on à cette époque donné tous les fiefs à leurs détenteurs, de tel sorte que le chapitre conserva seulement les terres qu'il administrait lui-même? Cette question de propriété n'est pas seulement intéressante pour l'étude de notre porte de Covent, mais me semble faire partie des lacunes dans nos connaissances sur l'époque de transition de l'Ancien Régime au canton moderne. Nous avons trouvé une piste qui pourrait élucider cette énigme.

Vers 1800 un „érudit“ s'est intéressé à un terrain (la parcelle actuelle n° 1566?) qui se trouve juste au bas de notre enceinte et a résumé son savoir sur une double feuille de papier: Une page résume l'histoire de la propriété de ce terrain, une autre le localise à l'aide d'un croquis qui montre une vue de notre porte de Covent depuis le Sud. Ce document date probablement de 1800, peut-être seulement de 1832. 1800 correspond à la dernière date écrite par l'auteur anonyme de ce document. L'inventaire de la Bourgeoisie date le document de 1832 – s'il ne s'agit pas de la date d'entrée du document aux archives Bourgeoises. C'est la même main que dans l'inventaire de la Bourgeoisie qui a rajouté un titre au sommet du dessin.

Ce document nous apprend – sauf erreur de transcription – que c'est en 1673 – date corrigée de 1773 en 1673, si ce n'est pas l'inverse – que le chapitre vendit le terrain à la Bourgeoisie de Sion. Puis le terrain fut vendu (?) en 1728 à une Mme Inalbon et passa en 1798 lors du partage bourgeoisial en main privée. Dans l'extrait du document de 1673 (?) on apprend que ce terrain touche aux défenses de la porte de Covent. Il n'est à ce moment pas question de la vente du mur de défense qui paraît encore appartenir au chapitre.(?!)

Pour en savoir plus il faudrait retrouver le document de 1673 et chercher d'autres textes en relation avec le partage bourgeoisial ou concernant les propriétaires des terrains avoisinants.²⁵

La porte de Covent et surtout son nom – porte de Covent, *porta de Covent* (si pas *porta de Couent*), *porta conventus* et *saxum Valerie de Covent* ainsi que la dénomination d'un pré *en porta de Covent* – intrigue les historiens qui ne savent pas vraiment comment expliquer le nom de cette porte: „Elle se trouvait dans le rempart qui barrait l'extrémité orientale du vallon entre Valère et Tourbillon. Le nom a-t-il un rapport avec le propriétaire des lieux, le Vénérable Chapitre de Sion, qui est lui-même une assemblée, un *conventus*?“²⁶ Le nom de la porte fait-il référence à un lieu, à un couvent ou à une assemblée?

Comme pour la plupart des portes de la ville (la porte de Loèche, la porte de Savièse, la porte de Conthey etc.) on pourrait penser que Covent soit le nom d'un lieu. Mais nous ne connaissons pas de hameau à l'extérieur de Sion qui porterait ce nom. S'il y en avait existé un, il aurait disparu ou changé de nom, ce qui n'est pas tout à fait impossible.

Covent pourrait aussi être le nom d'un pré, d'une colline ou d'un rocher. Le terme *saxum Valerie de Covent* semble impliquer que les rochers au bout du plateau à l'est de Valère portaient le nom de *rocher de Covent*, avant que Covent soit devenu le nom de la porte. Mais

²⁵ ABS, Tir. 99-13. Nous nous contentons d'une transcription provisoire de ce texte où les lettres se ressemblent parfois beaucoup.

²⁶ Lugon, *noms de lieux*, p. 15.

cette solution n'explique pas pourquoi ce nom aurait été donné aux rochers et n'exclut pas qu'à l'inverse le nom ait été transmis de la porte aux rochers qui la surplombent au sud-ouest. De plus Covent pourrait – comme nous l'avons déjà dit – dès le début avoir désigné l'espace du mur est, de la poudrière et de la partie la plus à l'est de la colline de Valère.

Admettant que du XII^e au XIV^e siècle, on ait encore compris la signification du mot *Covent*, il faut constater qu'après la mention de 1318 du *saxum Valerie de Covent*, ce nom ne concerne plus que la porte, ce qui a probablement laissé tomber sa signification lentement dans l'oubli. Comme nous l'avons déjà vu, en 1337 il est question du lieu appelé *en porta de Covent*. À partir de ce moment-là, la porte et Covent sont liés, à moins qu'on découvre d'autres documents prouvant le contraire.

Que le copiste de 1461 siècle emploie le mot de *Conventus* qui signifie assemblée, mais au Moyen-Âge aussi couvent, peut s'expliquer aussi bien par le fait qu'on savait que Covent signifiait couvent que par la l'érudition „humaniste“ du copiste croyant pouvoir donner au mot Covent la signification de *conventus* ou couvent. Le mot *Conventus* semble avoir subsisté jusqu'au début du XIX^e siècle. Il est repris au sein de cette même copie de 1461 par une main datant environ du XVII^e siècle qui le rajoute au bord du texte²⁷ et se retrouve sur la notice (du XVIII^e siècle?) qui figure en tête du cahier de 1461 contenant la copie de l'accord de 1339 et de l'enquête de 1346. Puis on le retrouve sur le papier de 1800 (?) que l'inventaire de la Bourgeoisie date de 1832.

Sans avoir soumis la question à un linguiste, il faut reprendre la proposition d'Antoine Lugon pour expliquer la signification du mot *Covent*: *conventus*, car aucune des réflexions présentées plus haut interdirait de prendre cette possibilité en considération: Covent signifierait tout simplement assemblée ou couvent. De plus dans le dictionnaire du patois de l'ancien Lens on trouve le mot *covein* qui signifie couvent. Covent pourrait être l'ancienne forme du mot patois pour couvent, si on ne veut pas y voir un nom propre dérivé soit du mot latin, soit du mot patois signifiant couvent et ayant perdu avec le temps sa signification pour plus qu'être un nom de lieu.

Suivant cette voie on peut voir le Covent du XII^e siècle comme une réminiscence à un couvent disparu. Qu'un couvent puisse disparaître et ne laisser aucune trace dans les documents et dans le terrain, n'est pas du tout du domaine de l'impossible. La découverte de l'église funéraire à Sous-le-Scex qui avait été abandonnée peut-être juste avant l'an mille s'est faite de façon tout à fait inattendue. Son existence avait disparu de la mémoire des gens de Sion.

Malgré cela, la piste la plus probable pourrait être de chercher un couvent ou une assemblée au XII^e siècle. Peut-être existait-il un couvent (ou un ermitage) à l'extérieure de la ville (qui a peut-être donné son nom à un hameau, aujourd'hui disparu), à Valère, avant que le château soit construit, ou dans les environs de notre porte. Connaissant pas les couches archéologiques vers le mur d'enceinte oriental, un couvent n'est pas tout à fait à exclure à cet endroit. Il est difficile d'échapper à la tentation de chercher un couvent vers les rochers à l'extrémité est du plateau de Valère qui est comme l'emplacement du château lui-même, un site unique avec une vue remarquable, mais cette implantation monastique hypothétique aurait complètement disparu. Sur les rochers on ne voit aucune trace de bâtiments et les couches archéologiques

²⁷ L'enquête originale de 1346 écrit *porta de Covent*, le vidimus de 1461 *porta de Covent* avec un neuf tyronien pour *co* ce qui pourrait aussi être transcrit par *con* pour *Convent*. Dans l'accord de 1339 le copiste de 1461 nomme notre porte *porta Conventus* (*Con* au lieu du neuf tyronien) ce qui est repris au bord par une main du XVII^e (?) siècle, puis *porta Conventus / Coventus* avec un neuf tyronien. Pour lui le neuf Tyronien signifie – en tout cas en ce qui nous concerne – *con*, et non *co*, tout en supposant que le copiste soit conséquent.

sous le pré à l'est de Valère ne semblent pas contenir de traces de constructions.²⁸ Tout porte à croire que dans les abords de Valère les seules constructions aient été la chapelle de Tous-saints et la maison de son fondateur, maintenant disparue. Mais n'y aurait-il pas d'autres possibilités pour trouver un *conventus*?

A part le fait que le chapitre lui-même peut-être considéré comme *conventus* – l'assemblée des chanoines –, il y a un complexe de bâtiments qui a un certain caractère de couvent: Il s'agit du château capitulaire de Valère. Valère – je veux dire tout le bourg capitulaire avec son église cathédrale, son mur d'enceinte et ses maisons servant d'habitations aux chanoines – n'est pas seulement un château, mais aussi un couvent. Vu le fait que la différence entre les moines et les prêtres – dans notre cas les frères ou chanoines – n'a pas toujours été claire et que, tout au contraire, il y a toujours eu des tendances à ramener les prêtres à une vie de type monastique, le siège d'un chapitre cathédrale est lui-même une sorte de monastère, surtout lorsqu'il forme un ensemble de bâtiments bien séparé de la ville épiscopale et entouré de murailles – un concept très probablement mis en œuvre à Valère à partir d'environ l'an 1100 – et que les chanoines y sont assignés de résidence. Notre porte aurait reçu son nom du château de Valère en tant que couvent.

Mais le mot *conventus* signifie aussi assemblée, ce qui peut être dans ce cas-là seulement le chapitre de Valère qui est l'assemblée des chanoines. La Porte de Covent aurait tout simplement la signification de la porte appartenant au chapitre.

Dernière possibilité – qui va en paire avec les deux précédentes – c'est que la porte s'appelle porte de Covent / *porta Conventus* parce qu'elle se trouve à la limite d'un espace particulier dépendant du chapitre (*conventus* dans le sens de l'assemblée des chanoines) et qui englobait le château capitulaire, lui-même une sorte de couvent ou *conventus*. Cette partie de la ville était peut-être à l'origine un espace d'immunité (dépendant de la juridiction et de la propriété du chapitre?!), comme on les trouvait autour de certaines institutions religieuses. Cet espace immunitaire correspondrait à la zone que les chanoines assignés à résidence n'osaient pas quitter et expliquerait le fait que ce soit ici qu'on ne connaisse pas d'habitations à part celle qui appartenait au chanoine Thomas de Blandrate.

C'est cette hypothèse-ci qui met la porte de Covent en relation avec l'institution et le siège des chanoines – tous les deux pouvant être considéré comme *conventus* – qui nous a l'air la plus plausible. Toutefois cela n'écarte pas les autres possibilités que ce soit un couvent disparu vers la porte de Covent ou à l'extérieur du mur d'enceinte ou que ce soit que le mot Covent ne correspondrait tout simplement pas au mot couvent ou *conventus*.

La porte de Covent dans l'iconographie

Pour la ville de Sion, il existe un grand nombre de vues de l'ouest qui donnent à partir du XVI^e siècle une idée plus ou moins précise de la ville. Les vues depuis les autres points cardinaux sont cependant rares. La plus ancienne gravure montrant Sion est néanmoins la gravure de Stumpf (1548) qui montre la ville depuis le nord/nord-ouest. Puis suit la plus ancienne gravure depuis l'Ouest, celle de Sebastian Münster datant de 1550.

La porte de Covent peut être vue de loin seulement depuis l'est et le sud. C'est pour cela qu'il n'existe que peu d'images anciennes de ce mur de fortification beaucoup moins bien documenté que le mur urbain à l'Ouest.

²⁸ Voir Vallesia 2006, p. 429–432. F.-O. Dubuis avait surveillé les tranchées pour «Sion et lumière» dans les années cinquante, sans qu'une maçonnerie apparaisse.



1. La gravure de Münster de 1550. 2. le lavis anonyme de la fin du XVI^e siècle.

Malgré cela c'est sur la gravure de Münster – une vue depuis l'Ouest – que notre mur apparaît la première fois. Mais cela n'est pas clair à priori, vu que la gravure de Münster est bien loin d'être une vue réaliste de la ville de Sion. On y trouve pas mal de fantaisie. En plus Blondel avait proposé une première porte au sommet de la rue des Châteaux (sa porte de Covent) et une autre plus jeune qui correspondrait à notre porte de Covent (sa porte ultime). C'est pour cela que nous allons nous attarder sur la façon de Münster de représenter la ville.



Extrait de la gravure de Münster: à gauche la Sénéchalie (aujourd'hui le Vidomnat) sous le nom de *Vogtei*, puis en forme de triple tour circulaire la tour épiscopale, puis le palais épiscopal, derrière ce dernier l'église Saint-Pierre, devant cette dernière les chapelles de la Trinité et de Saint-Paul, à la droite de la Trinité peut-être la tour carrée qui figure chez Merian et puis la cour du vidomme représenté en bâtiment à trois niveaux différents. En dessous de l'écusson: la porte de Covent.

Münster schématise la ville, n'emploie pas de perspective exacte – car ce n'est pas son but – et crée une image idéalisée où l'on retrouve la plupart des bâtiments importants de la ville,²⁹ plutôt d'une façon symbolique, mais sûrement pas en les reproduisant fidèlement. Une église ou une tour doit être reconnue comme telle, sans être représentée dans son aspect réel. Les différentes maisons n'intéressent pas le graveur qui ne les représente pas une par une. Le graveur veut simplement montrer le fait qu'il y a des maisons dans une ville. C'est de même pour les fortifications. Les murs sont représentés, mais les différentes tours montrées ne

²⁹ Valère, Tourbillon, la cathédrale, la Majorie, la Sénéchalie (Vidomnat), l'ancien palais de l'évêque, la tour de l'évêque, la cour ou tour du Vidomme, les édifices religieux de Saint-Théodule, Saint-Pierre, de la Trinité, de Saint Paul etc.

correspondent pas vraiment à la réalité; il n'y a par exemple jamais eu de tours rondes à la porte de Savièse et à ça voisine de Loèche.

Si Münster schématise la ville, cela ne veut pas dire qu'il ne représente pas certains détails précis. Même que schématisé le clocher de la cathédrale est représenté assez exactement, car on aperçoit ses fenêtres romanes, sa flèche et les créneaux au pied de cette dernière. Aussi figurent les trois fenêtres de la Sénéchalie (aujourd'hui: Vidomnat) appelé *Vogtei* par Münster qui sont de nos jours murées. Mais sans comparaison avec d'autres images iconographiques ou avec l'état actuel dans bâtiment, il n'est presque pas possible de dire quels détails ont été représentés fidèlement par Münster et lesquels il a inventés.

La gravure de Münster a été reprise en 1572 par Braun-Hogenberg et en 1580/90 par Francesco Valegio.³⁰ Ces derniers semblent avoir copié la gravure de Münster sans s'être rendus sur place et ont changé certains détails, par exemple en omettant le palais épiscopal. Mais leurs changements touchent surtout à la façon de reproduire l'aspect général de la ville et ne semblent pas apporter d'observations nouvelles. Par contre le dessin anonyme publié par Albert de Wolff en 1969³¹ qui date ce lavis de la fin du XVI^e siècle n'est pas seulement inspiré de Münster – si l'anonyme n'est pas beaucoup plus proche de Münster qu'on l'avait cru jusqu'à ce jour –, mais rapporte certains détails qui pourraient être plus exactes que chez Münster, pour être moins précis sur d'autres points. Le plan anonyme ne montre pas le palais épiscopal en parallèle à l'église de Saint-Pierre et remplace les trois fenêtres jumelées de la Sénéchalie par quatre ouvertures – ce qui nous paraît être faux –, pour par contre représenter la tour épiscopale en forme de „triple“ tour rectangulaire, au lieu d'un triple tour rond, ce qui à l'air de mieux correspondre à la tour rectangulaire connue par des plans et certaines vues anciennes (Merian, de Torrenté ...). L'anonyme montre bien mieux que Münster le fait que la tour épiscopale et la Majorie se trouvaient sur deux hauteurs distinctes, séparées par un vallon. Münster donne plutôt l'impression que les deux bâtisses étaient sur un replat commun. Ce plan anonyme pourrait rapporter des compléments à Münster, sans avoir une marge d'incertitude plus petite.

En ce qui concerne la porte de Covent, Münster et les images qui en sont inspirées montrent un mur d'enceinte entre Valère et Tourbillon, tout à l'arrière de la ville. Au milieu de ce mur se trouve une tour. Cela correspond à notre mur d'enceinte oriental avec sa tour (S2) et à son emplacement, surtout parce que ce mur figure sur Münster et l'anonyme derrière les rochers de Tourbillon et la colline de la chapelle de Tous-les-Saints. Les artistes nous montrent à gauche du mur une tour (ou un haut bâtiment) à moitié caché par la colline de Tous-les-Saints. Chez Münster ce bâtiment représenté avec une roue est éloigné du mur. Cependant l'anonyme le dessine exactement là où son mur se termine, sans qu'une liaison entre le mur et cette tour soit sûre. S'agirait-il de la poudrière, d'une tour du mur est ou d'une autre bâtisse? Nous ne le savons pas.

On pourrait faire objection que le mur urbain oriental n'est en vérité pas visible depuis l'Ouest. Mais cela n'est pas un argument contre sa représentation par Münster et les autres artistes, tout au contraire. Nous ne connaissons jusqu'à aujourd'hui aucune trace d'un autre mur médiéval barrant le vallon entre Valère et Tourbillon. Les vestiges des défenses orientales sont identiques à la porte de Covent des sources écrites et c'est elles qui fermaient la ville depuis le Moyen-Âge à l'Est. C'est cela que Münster et l'anonyme veulent montrer. Il est très invraisemblable qu'ils aient inventé un mur qu'il ne faudrait pas nécessairement représenter, s'ils en ont pas eu connaissance. Il aurait suffi de faire croire qu'il y ait des

³⁰ Gattlen 2 (voir aussi 7), 4 et 9.

³¹ De Wolff, *Plans visuels inédits*, p. 135 et planche I. Le plan est „entré au musée de Valère le 2 décembre 1901, sous le numéro d'inventaire 1121.“

rochers au bout de la ville, au lieu de fausser l'aspect réel des choses. La forte pente qui monte depuis la ville jusqu'au vallon entre Valère et Tourbillon est rendue par Münster presque au même niveau que la ville, afin de pouvoir continuer l'espace entre Valère et Tourbillon jusqu'à la porte de Covent et afin de pouvoir représenter le Rhône après un long paysage presque plat. L'anonyme corrige légèrement Münster en faisant allusion à la montée entre Valère et Tourbillon par la disposition des maisons et la représentation du bas de la colline de Tous-les-Saints qui est placé devant le mur pour être ainsi à une plus haute altitude que ce dernier.

Les artistes veulent montrer un mur dont ils avaient véritablement connaissance, comme ils représentent aussi le Rhône qui est en réalité également caché derrière les collines jumelles de Sion. Et c'est pour cela qu'ils ont la volonté de fausser l'altitude du vallon entre Valère et Tourbillon et de créer un long espace presque plat derrière la porte de Covent.

Les différences entre Münster et l'anonyme sont frappantes au sujet de notre porte de Covent: Münster (et les autres gravures dépendant de lui) montre(nt) un mur d'enceinte barrant l'est de la ville avec une tour-porche sans fenêtres en son centre. Derrière le mur on voit sur Münster le Rhône ainsi que des pentes arbrées et peut-être même cultivées qui descendent doucement en direction du fleuve, tandis que l'anonyme dessine tout simplement des arbres derrière le mur et – après un espace vide – le Rhône.



Extraits de Münster, Braun-Hogenberg et de l'anonyme.

Münster et les gravures qui en dépendent montrent un mur de hauteur constante parce que très schématisés. Sur l'anonyme le mur est plus haut à droite; et on ne voit pas de porte dans la tour au centre du mur, mais deux fenêtres juste en dessous du toit. On ne peut pas dire, si le dessin anonyme représente notre mur de façon réaliste. Il n'est pas difficile de vouloir voir dans les représentations de Münster et l'anonyme la petite tour S2 aujourd'hui transformée en pavillon de vigne et les tronçons de mur avoisinants.

Mais sur l'anonyme, serait-ce vraiment une vue depuis l'Ouest? Il se pourrait que l'anonyme ait repris l'aspect que le mur avait depuis l'Est. Cela ne serait pas étonnant vu que – comme Münster – l'anonyme tourne la cathédrale de 90 degrés afin que la nef et le chœur y soient représentés et montre la façade nord de la tour de la Majorie qui n'est (presque) pas visible depuis l'ouest. Supposant que l'anonyme aurait choisi une vue de la porte de Covent depuis l'orient, on pourrait être très proche de la réalité, car cela permettrait l'identification suivante: A gauche on verrait le vallon sud barré par le mur S1 (y compris l'arc de décharge?), puis la tour sans porte visible – vu que la porte se trouverait déjà à l'emplacement actuel qui n'est pas visible depuis cet angle – et pour finir le mur S3 qui remonte légèrement la pente jusqu'au bastion S4 auquel la tour derrière la colline de Tous-les-Saints ferait éventuellement allusion. Cette variante est tout à fait plausible. Mais il faut admettre qu'elle a une tendance à „sur“-interpréter le lavis anonyme qui comprend trop peu d'éléments, si pas des éléments venant de

la fantaisie de l'artiste.³²



Détail du lavis anonyme.

En tout cas les gravures de Münster et de ses successeurs schématisent fortement le mur, tout au contraire à l'anonyme qui lui donne un air réaliste, ce qui ne prouve pas que sa représentation corresponde à la réalité.

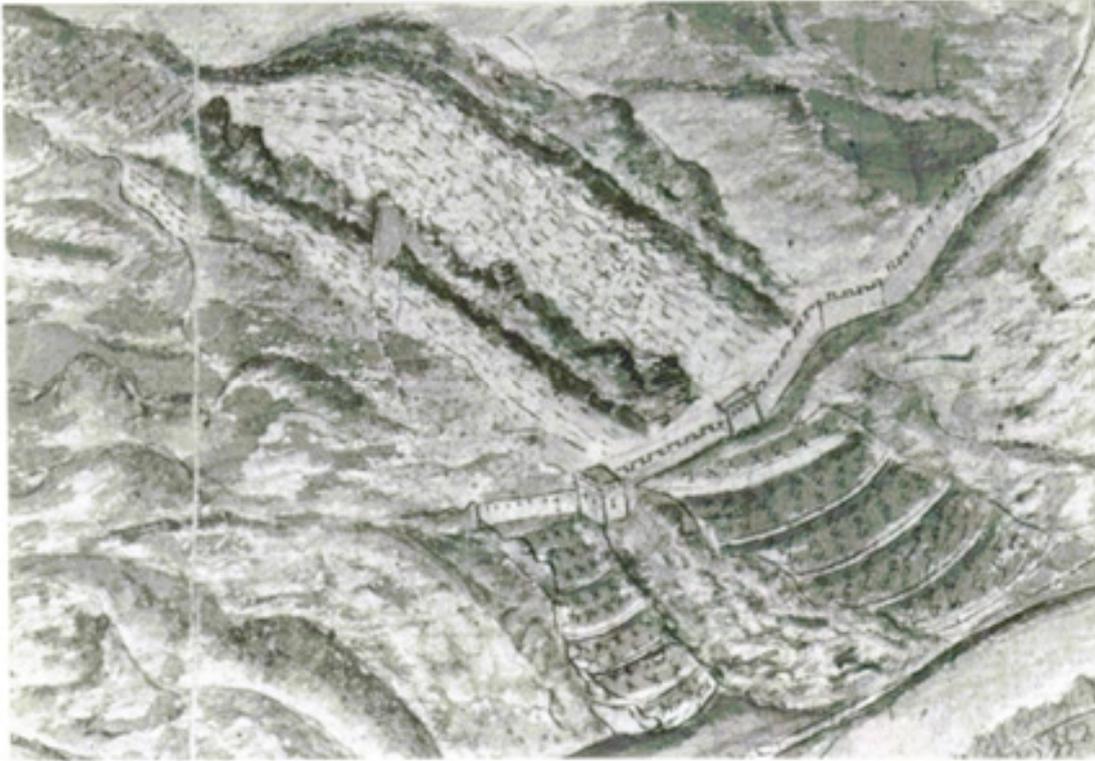
Puis la porte de Covent disparaît des représentations de la ville pendant deux centaines. Merian et ces successeurs ne la montre pas dans leurs vues de Sion depuis l'occident. Peut-être la gravure sur bois datée par Gattlen dans les environs de 1600 – également une vue de la ville depuis l'ouest – dissimule à quelque part notre porte, de la même sorte que la chapelle de Tous-Les-Saints (ou l'église de Saint-Pierre?) y figure à cause de l'écusson juste à gauche de Tourbillon et pas à côté de Valère. Cette toute petite représentation de Sion ne permet seulement l'identification des bâtiments les plus importants. C'est pour cela qu'il n'est pas facile de dire, si la porte de Covent y figure ou pas.



Vue ouest de la ville de Sion, vers 1600; gravure sur bois, 7,5 x 9,6 cm (Gattlen 10. Photo Jean-Marc Biner). La porte de Covent n'y figure très vraisemblablement pas.

C'est seulement au XVIII^e siècle que la porte de Covent apparaît à nouveau dans une illustration: Le dessin de Jean-Adrien de Torrenté exécuté vers 1760 nous offre une des rares vues de la ville de Sion depuis le Sud. Notre mur oriental y est représenté d'une façon réaliste et légèrement simplifiée.

³² Il faudrait tout de même revoir l'anonyme dans sa forme originale. Il se peut que les copies que j'ai utilisées donne une fausse impression de la façon de procéder de l'anonyme. Pour les fenêtres, j'ai souvent interprété un trait comme représentant une baie. Si à l'inverse un trait ne montrait pas une fenêtre, mais le cadre d'une fenêtre, alors quatre traits verticaux ne signifieraient pas quatre fenêtres, mais seulement trois. Dans ce cas-là, il se poserait la question d'un lien beaucoup plus étroit entre les deux représentations (Münster et l'anonyme).



Extrait du dessin de Jean-Adrien de Torrenté vers 1760.

On y voit toutes les parties de ce mur d'enceinte, y compris la petite tour et le bastion, bien que ce dernier soit représenté trop petit. Les deux vallons descendants vers le Rhône y figurent avec des cultures (vignes?). La disposition des meurtrières et des créneaux ne semble pas tout à fait correspondre à ce qu'on voit sur les photos et sur place. Surtout dans le mur à l'est du bastion, voit encore aujourd'hui des meurtrières qu'y ne figurent pas sur le dessin qui montre à leur place des créneaux dont l'existence devrait être vérifiée sur place: Peut-être trouvera-t-on une amorce de créneau (ou bien une séparation entre un mur non-crénelé et le bastion muni de meurtrières et créneaux?) sous le lierre, là où le mur touche le bastion. Sur le dessin, il manque les créneaux du bastion – à cause de sa minuscule représentation? –, mais pas les meurtrières. En direction de Tourbillon le mur de fortification semble aller bien plus loin que l'endroit où le mur existant semble disparaître dans le mur de vigne moderne. Malheureusement de Torrenté ne nous montre pas l'emplacement de la porte. Correspondrait-elle à l'entrée actuelle à la tour qui ne peut pas être visible sur cette vue?

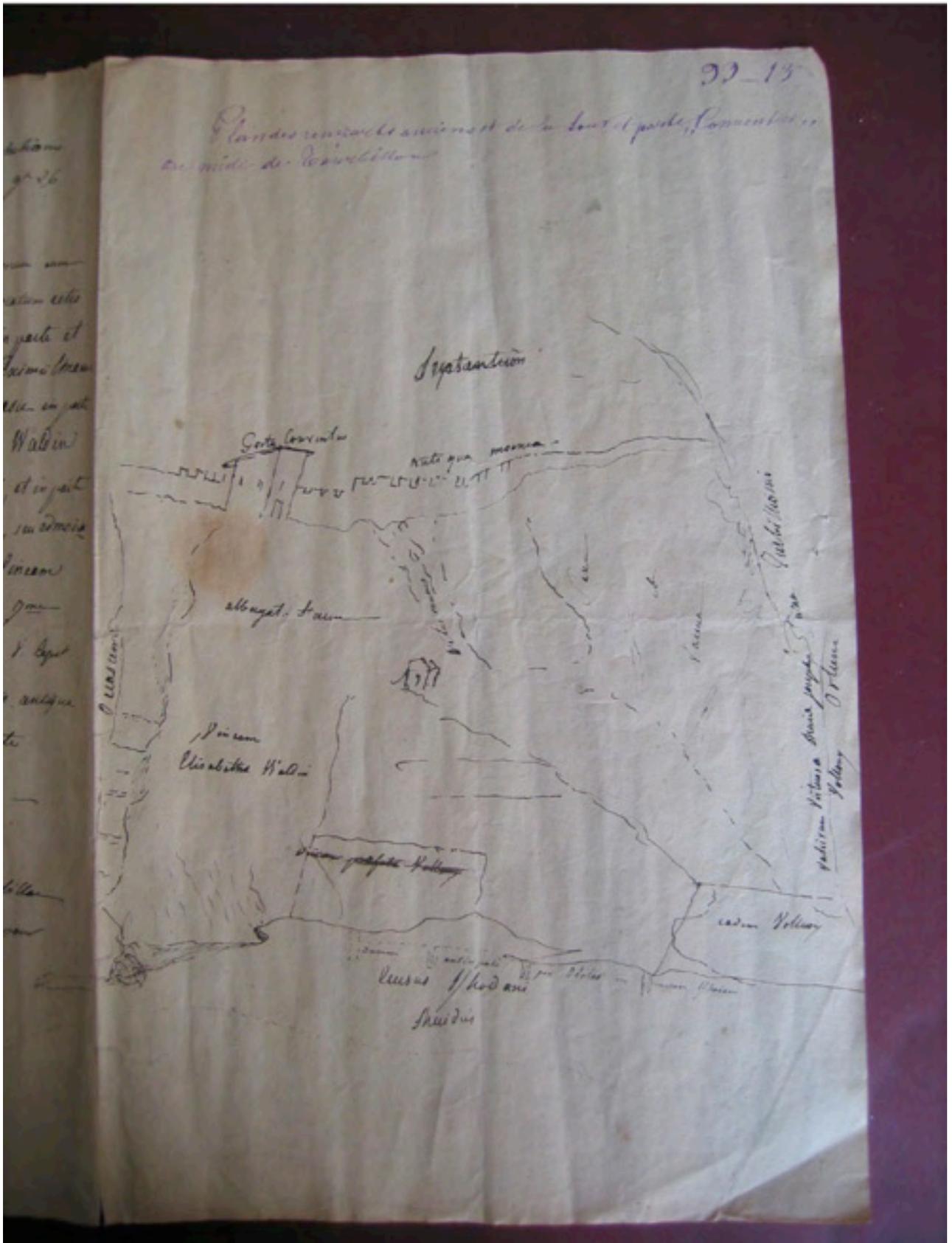
Plus tard le mur figure sur des plans qui ne sont pas toujours très fiables dans leur représentation. Il arrive aussi que les fortifications orientales ne soient pas inscrits sur les plans, ce qui montre qu'elles avaient perdu leur importance.

Ainsi sur une lithographie de 1820 qui a sûrement moins une ambition d'exactitude dans les détails que de créer une certaine atmosphère les défenses orientales semblent y figurer de manière assez discrète.

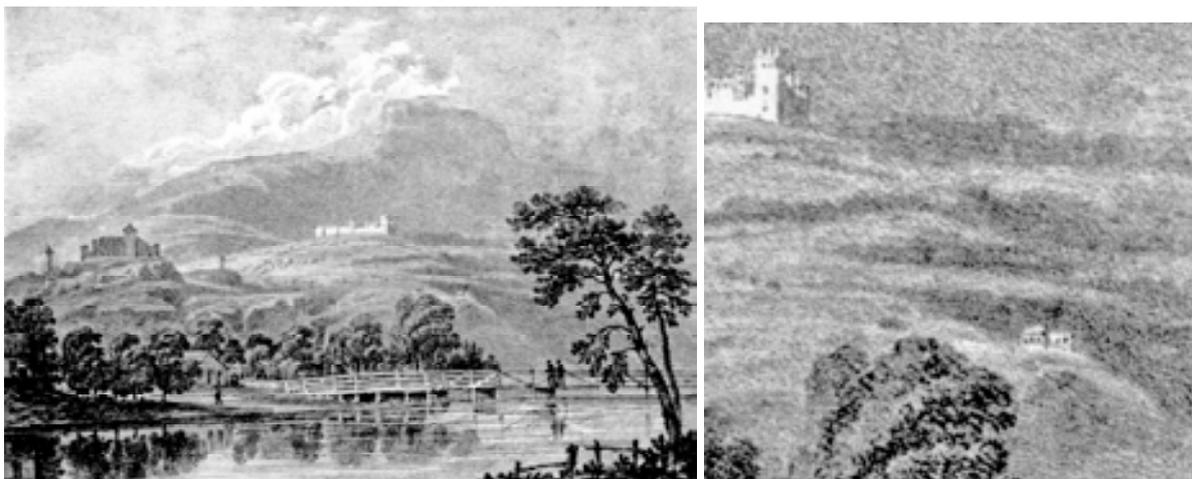
Puis en 1800 ou 1832 on retrouve la porte de Covent sur la fameuse double feuille de papier traitant le terrain (la parcelle actuelle n° 1566?) juste en dessous du mur de défense. Sur ce croquis figurent aussi les différents propriétaires des terrains avoisinants et une explication de la rive du Rhône.

Le mur (*antiqua moenia*) y est représenté de façon légèrement schématisée. On y aperçoit le crénelage du mur, le coin sud-ouest du bastion (S4) et la tour (S2, *Porta Conventus*) qui est tournée par le dessinateur de telle manière qu'on y voie la porte. C'est en direction de

Tourbillon (vers S4 et S5) que la représentation du mur devient le plus schématique. Malgré cela on voit à gauche de la tour des créneaux dont l'existence n'est connue ailleurs (simplification ou observation du dessinateur?).



Croquis de 1800 (?) montrant la porte de Covent depuis le Sud. On y aperçoit les différents propriétaires des terrains avoisinant celui dont il est question dans le texte à gauche du croquis. ABS, tir. 99-13.



Vue de Valère et Tourbillon depuis le midi 1820; lithographie, 17,4 x 25 cm (Gattlen 519. Photo Jean-Marc Biner). La porte de Covent y figure très vraisemblablement: Sur l'extrait à gauche en croix reconnaître la tour S2 à l'avant et le bastion S4 à l'arrière.

Le plan de la route de Genève à Milan (1802) montre la ville de Sion, mais notre mur n'y est pas représenté. N'avait-on pas vu les défenses orientales ou n'intéressent-elles tout simplement plus? Valère et Tourbillon y sont représentés d'une façon assez schématisée.

Le plan de 1825 se trouvant dans le fonds Louis de Riedmatten et orienté vers le Sud est plus précis. Ici on trouve notre porte de Covent, même que très schématisée, ainsi que les fortifications orientales de Tourbillon juste au nord de la porte de Covent. Le principe a l'air d'être juste. Les deux murs ne sont pas reliés, car il y a une pente rocheuse qui barre le passage à cet endroit.

Puis en 1907 on retrouve notre mur enfin dans une géométrie correcte sur le plan de Kalbermatten. Le domaine capitulaire de Valère ne comprend plus qu'une partie de l'ancien espace „immunitaire“ connu au Moyen-Âge qui est surtout morcelé vers Tourbillon, mais aussi vers l'ancien palais épiscopal (théâtre de Valère) et vers la porte de Covent. Le chapitre n'est plus que riverain de la partie nord-est des fortifications orientales. C'est à peu près à partir de ce moment-là qu'on les retrouvera sur tous les plans de la ville Sion.³³

Sur son croquis de Tourbillon Wick (1864–67 en Valais) montre en 1865 notre porte de Covent juste au sud des défenses orientales de Tourbillon. Malgré le fait que Wick ne se tienne pas aux proportions, on y retrouve les éléments principaux de nos défenses orientales.

De même on les retrouve sur la représentation originale de Tourbillon de Brunarius qui est conçu comme plan toute en dessinant certaines élévations du château. Brunarius indique également les éléments principaux de la porte de Covent; par contre il semble mettre son emplacement trop à l'Est (!), si on ne veut pas croire qu'il aurait dessiné un mur de vigne au lieu des défenses est. Brunarius a séjourné en Valais en 1888/89.

Puis au milieu du vingtième siècle Max Chiffele, Raymond Schmid et F.-O. Dubuis – lors de son rapport après l'incident de 1955 – ont montré un intérêt aux défenses orientales en les photographiant, ce qui permet de comparer l'état de conservation de notre porte de Covent vers 1950 à son état actuel.

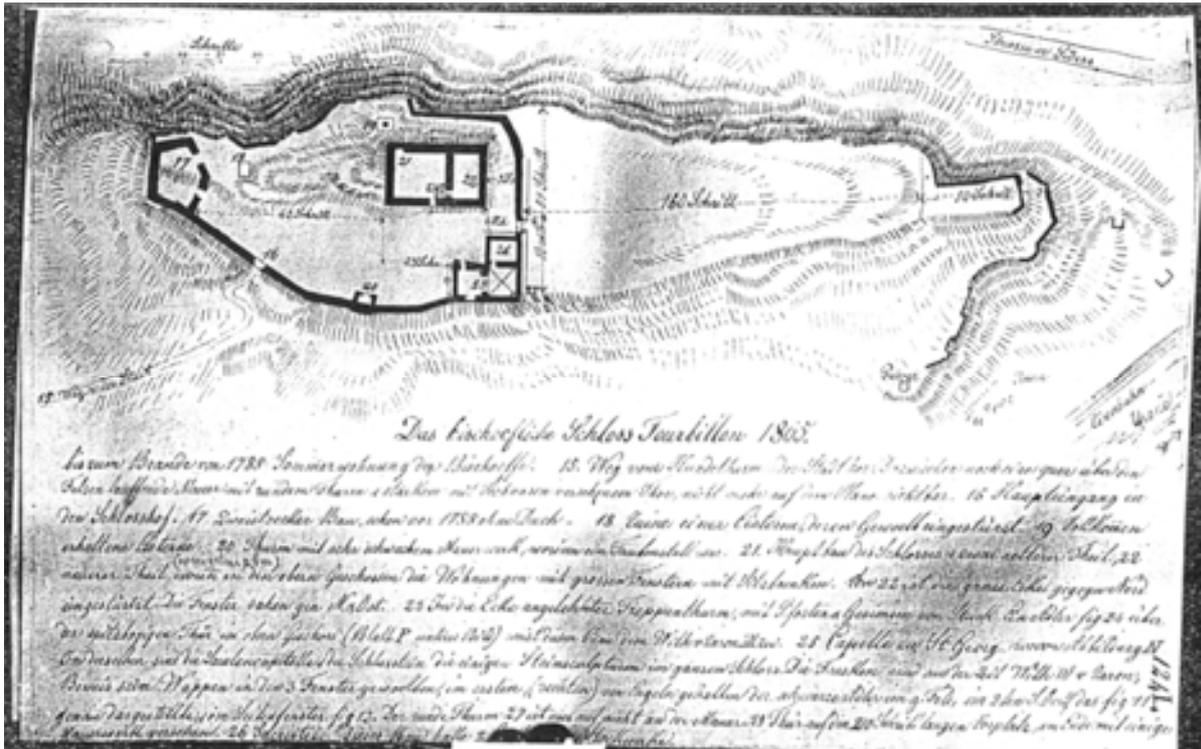
³³ Il faudrait vérifier, si la porte de Covent ne figurerait pas sur les plans du cadastre des années 1870 aux archives municipales.



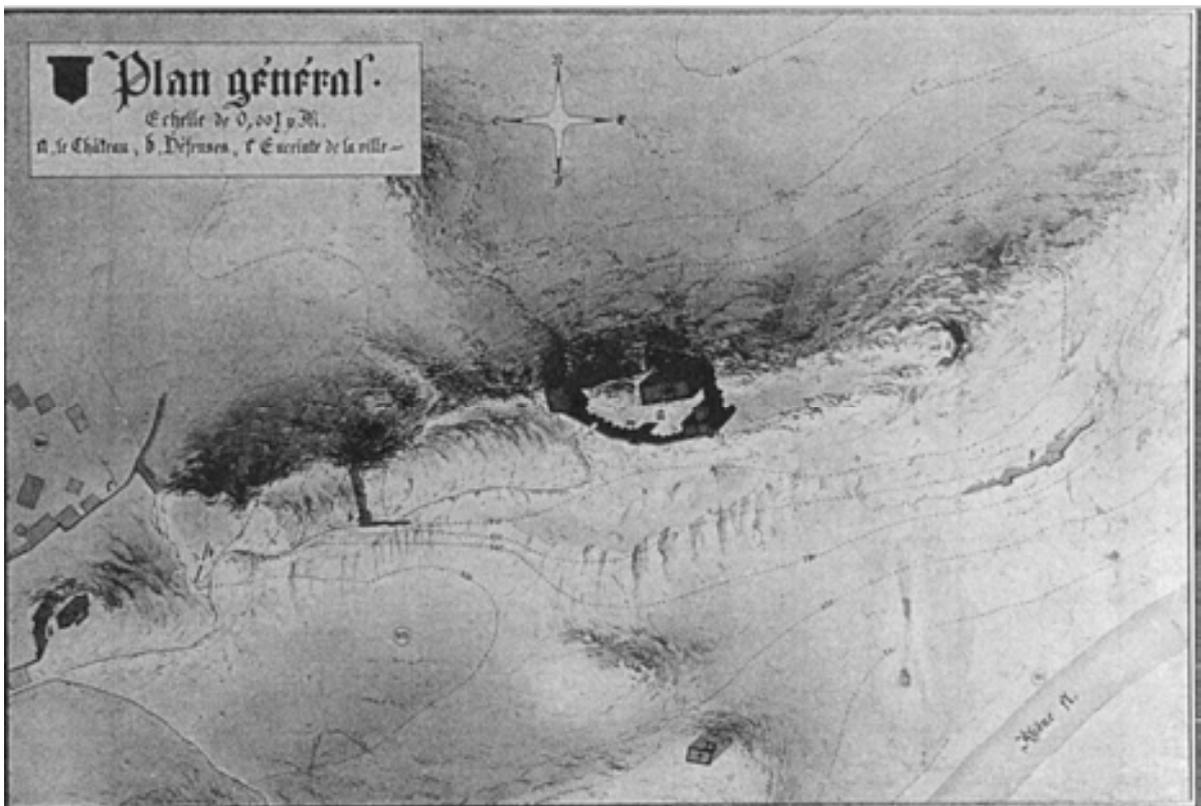
Extraits du plan de la route de Genève à Milan par le Simplon (1802), Archives nationales de France, Paris. Plan au 1:5'000.



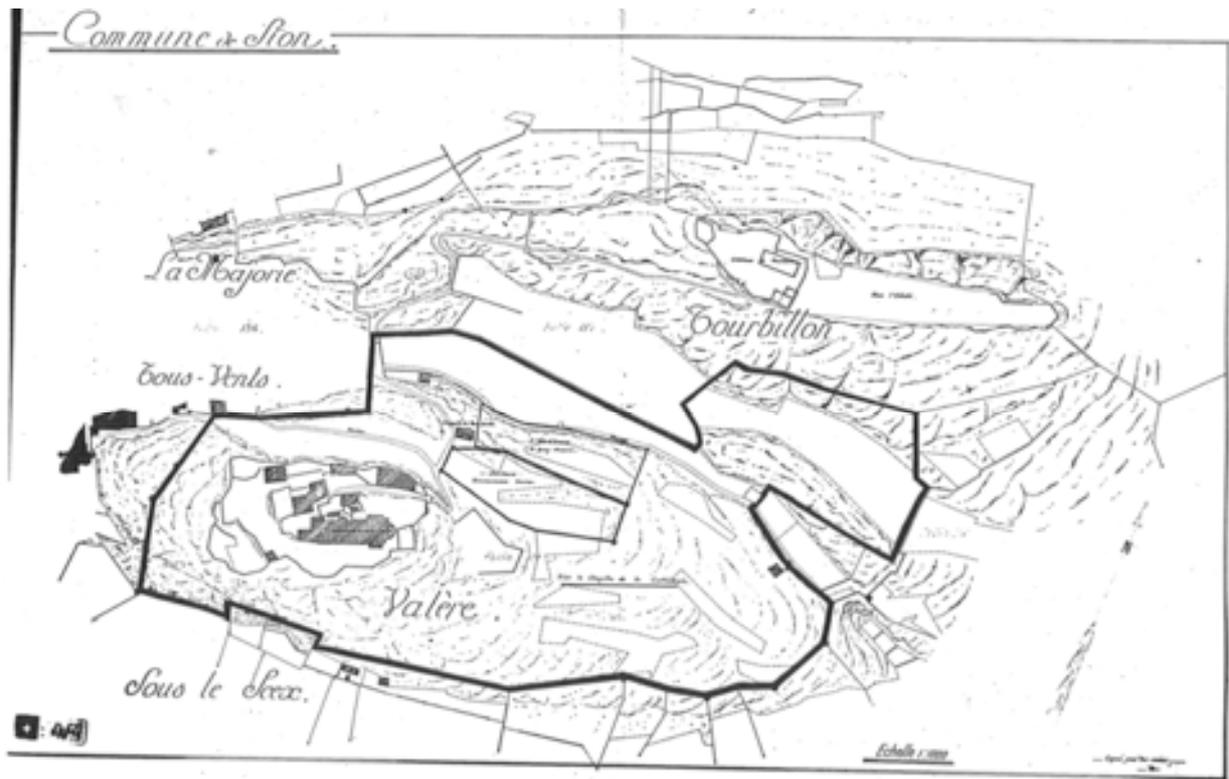
Extrait d'un plan de 1825 (AEV, Louis de Riedmatten, P19).



Plan de Tourbillon par Wick de 1865). Tourbillon Iconographie 27).



Vue de Tourbillon par Brunarius 1888/89 (Tourbillon Iconographie 76).



Plan des collines de Valère et Tourbillon, De Kalbermatten 1907 (Valère – Documentation générale, n° 9).



Vue de la porte de Covent depuis l'Ouest resp. depuis les rochers à l'extrémité orientale du plateau de Valère (F.-O. Dubuis 1959).